
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

T O M E C • 2 0 2 2

CONGRÈS DU CENTENAIRE 100 ANS D'HISTOIRE DE LA BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE RENNES 2-5 NOVEMBRE 2021

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

La « réforme grégorienne » en Bretagne entre Église, religion et société : les avatars historiographiques d'une vieille question

Depuis la fin du ^{xix}^e siècle, l'historiographie de la « réforme grégorienne¹ » en Bretagne s'est développée sous une double influence : d'une part, celle de l'historiographie catholique, déplorant, comme ailleurs, les misères de l'Église aux sombres temps féodaux et célébrant la « restauration » spirituelle grégorienne ; d'autre part, celle du particularisme breton, que manifesteraient le décalage chronologique avec le reste du continent (un supposé « retard » dans l'adoption des nouvelles normes grégoriennes) ou certains traits originaux (tenant, par exemple, aux marques résiduelles d'une « chrétienté celtique »). Timidement engagées à partir de la fin des années 1960 sur le plan de la chronologie, la remise en cause de ces paradigmes interprétatifs et la réintroduction de la Bretagne dans un cadre géopolitique élargi ne se déploient que depuis une vingtaine d'années, dans un contexte historiographique général où la réforme grégorienne fait elle-même l'objet d'une nouvelle compréhension, en particulier sous la plume des historiens français².

1. Je reprends cette expression consacrée par l'usage en dépit des nombreuses difficultés qu'elle soulève.

La perspective envisagée se situe dans le droit fil des réflexions menées ici : MAZEL, Florian, « Pour une redéfinition de la réforme grégorienne. Éléments d'introduction », dans *La réforme « grégorienne » dans le Midi (milieu ^x^e-début ^{xiii}^e siècle)*, *Cahiers de Fanjeaux*, n° 48, Toulouse, 2013, p. 9-38 ; et là : *Id.*, « Introduction. Une « révolution totale » ? Penser la réforme grégorienne par-delà les frontières historiographiques », dans Tristan MARTINE et Jérémy WINANDY (dir.), *La Réforme grégorienne, une « révolution totale » ?*, Paris, 2021, p. 15-25. Pour une synthèse récente, voir *Id.*, « La réforme grégorienne. Un tournant fondateur (milieu ^x^e-début ^{xiii}^e siècle) » et « La réforme grégorienne. Un nouvel ordre social et seigneurial (milieu ^x^e-^{xiii}^e siècle) », dans *Id.* (dir.), *Nouvelle histoire du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2021, p. 291-306 et p. 307-320.

2. Une première esquisse de ces renouvellements figure dans MAZEL, Florian, « Église et société dans la Bretagne du premier Moyen Âge. Actualité de la recherche historique », dans Pierre-Yves LAFFONT (dir.), *Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 85-96.

Fin ^{xix}^e-milieu ^{xx}^e siècle : une question secondaire pour une période négligée

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les ^x^e-^{xii}^e siècles sont assez négligés par les recherches historiques et en quelque sorte écrasés entre deux moments phares de l'histoire de la Bretagne en général et de l'histoire de l'Église en particulier : le haut Moyen Âge d'une part, qui est à la fois le temps des « migrations bretonnes », celui « des saints et des rois » et celui de la confrontation avec le monde franc puis l'empire carolingien ; le bas Moyen Âge, d'autre part, c'est-à-dire le temps de la guerre de Succession, de la construction de l'État ducal et des velléités d'indépendance, entre France et Angleterre.

Dans le cadre d'une historiographie alors profondément catholique et souvent ultramontaine, la réforme grégorienne est vue comme une histoire exclusivement ecclésiastique, bien distincte de l'histoire économique, sociale, culturelle, et comme la geste héroïque de la papauté et des moines pour extraire l'Église de la décadence due à sa féodalisation. En 1899, dans l'introduction du tome 3 de son *Histoire de Bretagne*, Arthur de La Borderie évoque la chose ainsi :

« Brisée au ^x^e siècle par l'invasion normande, l'Église est, au ^{xi}^e siècle, la proie d'une autre invasion non moins funeste : l'intrusion dans le monde ecclésiastique des mœurs et des usages féodaux, qui ruinent la discipline et perdent presque entièrement le clergé séculier. Mais l'action infatigable des pontifes romains, secondée par un puissant effort, un nouvel et splendide épanouissement de l'esprit monastique, refoule hors du sanctuaire l'intrusion féodale, rétablit victorieusement la discipline et rend à l'Église bretonne sa force, sa liberté, sa prospérité³. »

De manière significative, les titres du chapitre 10 mentionnent la « décadence du clergé séculier » (§2) et le « rétablissement de la discipline ecclésiastique » (§3).

Trois décennies plus tard, Barthélemy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé consacre quelques pages de la version publiée de sa thèse sur *Les papes et les ducs de Bretagne* à la réforme grégorienne⁴, perçue comme les prémices de la véritable histoire des relations entre papauté et princes bretons qu'il entend mener et qui ne commence qu'avec Pierre Mauclerc (1213-1237), au début du ^{xiii}^e siècle. Son approche est résolument institutionnelle, marquée par l'histoire du droit et une vision moralisatrice

3. LA BORDERIE, Arthur de, *Histoire de Bretagne*, t. III, Rennes, J. Plihon et L. Hommay, 1899, « Introduction », p. II.

4. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, Barthélemy-Amédée, *Les papes et les ducs de Bretagne. Essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État*, Paris, E. de Boccard, 1928, rééd. Spézet, Coop Breizh, 2000 (avec une préface de Jean Kerhervé). Voir également *Id.*, « Les prodromes de la réforme grégorienne en Bretagne », *Bulletin philologique et historique*, 1960, p. 871-891.

et catastrophiste inspirée de La Borderie et de l'historiographie catholique (Augustin Fliche notamment). Il écrit ainsi que :

« la Bretagne, presque totalement privée de ministère religieux par l'exode des moines devant les invasions normandes et par la négligence d'un clergé séculier vivant en laïque avait laissé tomber dans un oubli quasi général la foi catholique. [...] Grégoire VII eut donc à faire évangéliser la Bretagne.⁵ »

Dans ce cadre limité, qui privilégie les enjeux ecclésiastiques et politiques, trois points particuliers sont évoqués par Pocquet, à plus ou moins bon escient, à propos du rôle nouveau joué par la papauté dans la région :

1. L'affaire de l'érection du siège de Dol en métropole est replacée avec justesse dans le cadre de la réforme grégorienne : si Grégoire VII reconnaît un moment Dol comme archevêché – plus précisément, Grégoire VII accorde le *pallium* à Even en 1075-76, puis, se ravisant en 1080, précise ne le lui avoir confié qu'à titre viager –, c'est parce que le pape souhaitait affaiblir l'archevêque de Tours, alors hostile à la réforme, et s'appuyer sur un nouveau chef-lieu de province ecclésiastique pour favoriser la diffusion de celle-ci en Bretagne (selon une stratégie que l'on a pu mettre en relief dans bien d'autres régions, comme la Gascogne, la Provence ou l'Italie centro-septentrionale). Cet épisode est clos lorsqu'Urbain II condamne les ambitions métropolitaines de Dol en 1094 et que Dol glisse dans l'orbite anglo-normande, suscitant le désintérêt du duc de Bretagne⁶.

2. Le regain de l'influence pontificale dans la région est mesuré à l'aune du rôle joué par le pape et son représentant, le légat Gérard (par ailleurs évêque d'Angoulême), dans un grave conflit ecclésiastique auquel le duc a pris part : le conflit entre les abbayes de Quimperlé et de Redon au sujet de la possession de Belle-Île entre 1115 et 1119⁷. L'affaire se conclut, après moult rebondissements, par la victoire judiciaire de Quimperlé, appuyé par le pape et le légat qui surent convaincre le duc d'abandonner son soutien à Redon. Pour Pocquet, cet appui est sans doute lié au fait que l'abbaye de Quimperlé se serait placée, avant ou après le procès, sous la protection de saint Pierre, c'est-à-dire de la papauté, s'engageant à verser au siège romain un cens recognitif annuel de deux deniers. Pourtant Redon avait elle aussi argumenté dans

5. *Id.*, *Les papes et les ducs de Bretagne...*, *op. cit.*, p. 36.

6. Voir désormais : LE HUÉROU, Armelle, « Hagiographie et politique : l'exemple de Baudri, archevêque de Dol (1107-1130) », *Atala*, 10, 2007, p. 209-221 ; *EAD.*, « *L'archiepiscopus Dolensis* au début du XII^e siècle. Esquisse d'un catalogue des actes de l'archevêque Baudri (1107-1130) », dans Joëlle QUAGHEBEUR et Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'ouest. Mélanges en mémoire du professeur Hubert Guillotel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 261-279.

7. En dernier lieu, avec renvoi à la bibliographie antérieure : QUENEY, Lucile, « Les écrits de la discorde. Le procès de Belle-Île et la fabrique du cartulaire de Quimperlé (vers 1110-1130) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 128, n° 3, 2021, p. 31-51.

l'affaire en s'appuyant sur ses liens privilégiés avec le pape⁸. Peut-être l'enjeu pour la papauté était-il alors d'étendre son influence à la pointe de la péninsule ? Quoi qu'il en soit, à Quimperlé comme à Redon, la papauté apparaît comme un recours face à des adversaires, aux dépens de l'arbitrage traditionnel des autorités locales, ecclésiastiques ou laïques. C'est là l'une des dynamiques majeures de la réforme grégorienne.

3. L'idée selon laquelle le pape aurait tenté d'amener le duc de Bretagne à placer son duché sous la protection de saint Pierre, à l'image de la politique de sujétion menée alors en Méditerranée et en Europe centrale⁹, n'est, en revanche, pas fondée. On ne trouve en tout cas rien de tel dans les deux documents cités par Pocquet à l'appui de cette hypothèse : le préambule d'une bulle de Grégoire VII de 1083 adressée au comte Hoël et un acte du légat Gérard au procès de Belle-Île¹⁰.

Des années 1960 aux années 1980 : essor de « l'histoire religieuse » et renouveau historiographique

À partir des années 1960, la Bretagne apparaît comme l'un des terrains privilégiés de l'histoire religieuse, en histoire moderne notamment, mais aussi en histoire contemporaine et en histoire médiévale¹¹. La contribution de Guy Devailly à *l'Histoire religieuse de la Bretagne*, publiée en 1980, reflète cette nouvelle perspective historiographique qui entend se démarquer des approches institutionnelles : « La réforme grégorienne avait à l'origine un but essentiellement religieux, le relèvement spirituel du clergé et du peuple¹² ». Le plus souvent, la perspective reste cependant celle d'une histoire ecclésiastique, c'est-à-dire d'une histoire de l'institution ecclésiale à dominante juridique et politique, plus que celle d'une « histoire vécue du peuple chrétien », pour reprendre le titre d'un célèbre ouvrage collectif publié en 1979 sous la direction de Jean Delumeau¹³.

8. EAD., *ibid.*

9. POCQUET du HAUT-HUSSÉ, Barthélemy-Amédée, *Les papes et les ducs de Bretagne...*, op. cit., p. 28-31.

10. MAÎTRE, Léon et BERTHOU, Paul de (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, Rennes-Paris : Plihon et Hommay / Champion, 1904, n° 127 et 114.

11. Sur ce courant historiographique, voir LAGRÉE, Michel et MONFRIN, Françoise, « Histoire religieuse et sciences humaines », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 86 / 217, 2000, p. 519-538 ; DURAND, Jean-Dominique (dir.), *Le monde de l'histoire religieuse : essais d'historiographie*, Lyon, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, 2012 : <https://doi.org/10.4000/books.larhra.2367> ; MAZEL Florian, « Histoire et religion, entre pratique historiographique, principes épistémologiques et enjeux de société », *Recherches de science religieuse*, 109, n° 4, 2021, p. 701-716.

12. OURY, Guy-Marie, dom (dir.), *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray, CID, 1980, p. 63.

13. DELUMEAU, Jean (dir.), *Histoire vécue du peuple chrétien*, Toulouse, Privat, 1979.

C'est dans ce contexte que s'impose, dans les articles de recherche comme dans les ouvrages de synthèse (les volumes sur les diocèses de Rennes et de Nantes de la collection d'« Histoire des diocèses de France¹⁴ », ou le volume sur *La Bretagne féodale. XI^e-XIII^e siècle* de la collection d'« Histoire de la Bretagne » éditée par Ouest-France¹⁵), un récit classique, plus nuancé que le précédent, mais qui demeure principalement issu de l'historiographie catholique, dans lequel la réforme grégorienne reste l'histoire d'un renouveau de l'institution ecclésiastique après un temps de décadence. On peut en dégager les principales orientations à partir du chapitre de Guy Devaillay consacré à « l'Église médiévale » dans l'ouvrage de 1980 cité plus haut :

1. « La crise du X^e siècle » et la « période difficile [du] XI^e siècle », « cette époque où l'Église est au pouvoir des laïques », représentent l'« une des périodes les plus sombres de l'histoire de la chrétienté¹⁶ ». L'emprise de l'aristocratie laïque sur l'institution ecclésiastique est considérée comme la source de tous les maux. Elle est en outre aggravée dans la région par « l'isolement de la Bretagne » – ce déterminisme géographique, placé sous le signe de l'évidence, constitue un *topos* récurrent – et par la gravité particulière qu'y revêt la crise du X^e siècle en raison du choc scandinave et de ses conséquences (la destruction ou l'exode des moines dans l'arrière-pays franc, l'exil des élites laïques en Angleterre).

2. Ce qui fait scandale ailleurs en Occident serait ici banalisé – on retrouve là un second *topos*, celui de l'arriération de la Bretagne – : la « simonie », le « nicolaïsme », les « dynasties épiscopales » liées aux maisons comtales, la « dilapidation » des biens d'Église seraient ici monnaie courante, jusqu'au niveau paroissial, marqué par la fréquence des prêtres mariés et la transmission héréditaire des cures. Ce qui pourrait apparaître dans ce cadre comme une anomalie – le fait que les prélats « simoniaques » et « nicolaïtes » entretiennent des liens étroits avec le monachisme dont ils assurent le renouveau après les agressions vikings – n'est pas expliqué, le propos préférant insister sur la médiocrité du monachisme breton, cause de l'appel à des moines venus d'ailleurs, en l'occurrence de la région ligérienne (Marmoutier, Saint-Florent de Saumur, Saint-Aubin d'Angers...). Le fait que « la Bretagne soit restée à peu près totalement à l'écart du mouvement clunisien » – une situation à vrai dire fréquente à l'échelle de l'Occident et qui caractérise tout l'ouest de la France (en fait Cluny est ici remplacée par Marmoutier) – constituerait le signe de la faiblesse de la réforme monastique¹⁷. Celle-ci repose finalement moins sur

14. *Id.* (dir.), *Diocèse de Rennes*, Paris, Beauchesne, 1979 (le Moyen Âge est traité par André Chédeville), et DURAND, Yves (dir.), *Diocèse de Nantes*, Paris, Beauchesne, 1985 (le Moyen Âge est traité par Noël-Yves Tonnerre).

15. CHÉDEVILLE, André, TONNERRE, Noël-Yves, *La Bretagne féodale. XI^e-XIII^e siècle*, Rennes, Ouest-France, 1987, p. 221-256 (chapitre traité par André Chédeville).

16. OURY, Guy-Marie, dom (dir.), *Histoire religieuse de la Bretagne...*, *op. cit.*, p. 49 et 51.

17. *Id.*, *ibid.*, p. 53.

la réforme d'abbayes locales que sur l'essor d'une nouvelle sorte d'implantations monastiques découlant de l'affirmation des seigneuries territoriales plus que d'une dynamique socio-religieuse : les prieurés.

3. Le renouvellement de l'épiscopat, à savoir l'installation d'évêques « dignes », « non mariés » et non issus des familles de l'aristocratie régionale, mais des chapitres cathédraux ou des abbayes du val de Loire, à l'image de Marbode de Rennes (archidiacre et écolâtre d'Angers) ou de Baudri de Dol (ancien abbé de Bourgueil), est considéré comme le principal marqueur des premiers succès, perçus comme tardifs, de la réforme grégorienne en Bretagne.

Ces différents éléments reprennent bien souvent l'argumentaire des réformateurs eux-mêmes, attachés à décrire de manière sombre et scandalisée, pour mieux les dénoncer, les structures et le fonctionnement d'une Église féodaliste. Guy Devailly dénonce, comme eux, « ces tares, cette absence de respect pour la législation et la morale de l'Église¹⁸... », une déchéance plus prononcée en Bretagne qu'ailleurs en raison de l'isolement et de l'arriération de la région, vus comme la cause profonde de l'échec des premières tentatives de réforme : l'échec de l'introduction de l'*ordo* de Fleury à Saint-Gildas-de-Rhuys dans les années 1022-1038 ; l'échec d'Airard, nommé sur le siège épiscopal de Nantes en 1050 par le pape Léon IX, à la suite de la déposition de Budic au concile de Reims de 1049.

Au sein de ce tableau d'ensemble, quelques travaux plus originaux se distinguent en dessinant des perspectives nouvelles, même s'ils restent concentrés sur l'histoire de l'institution ecclésiastique. Guy Devailly a ainsi encadré de nombreux mémoires d'étudiants consacrés aux transferts d'églises des laïcs vers les établissements ecclésiastiques (surtout monastiques), considérés avec justesse comme de véritables donations et non comme des « restitutions », ainsi que voulaient le faire croire les réformateurs. Ces travaux lui ont permis de dégager une chronologie fine, tardive et progressive du phénomène : hormis le cas précoce mais isolé de Nantes, où ces transferts sont nombreux dès la fin du XI^e siècle, les donations d'églises abondent surtout dans la seconde moitié du XII^e siècle à Rennes, Dol, Saint-Malo, plus tard encore à l'ouest de la péninsule, selon un gradient est-ouest¹⁹. Ces transferts nourrissent l'essor prodigieux de l'emprise monastique (bretonne mais surtout ligérienne) sur les églises paroissiales. Cette chronologie, depuis remise en cause²⁰, fonde le constat d'un supposé retard de la Bretagne par rapport au reste de la France. Cependant, le principal point de comparaison de Guy Devailly est le diocèse de Bourges, objet

18. *Id.*, *ibid.*, p. 52.

19. DEVAILLY, Guy, « Une enquête en cours : l'application de la réforme grégorienne en Bretagne », *Annales de Bretagne*, t. 75, 1968, p. 293-316 ; *Id.*, « Les restitutions de paroisses au temps de la réforme grégorienne. Bretagne et Berry : étude comparée », *Bulletin philologique et historique*, 1968-2, p. 583-598.

20. Voir *infra* et note 30.

de sa thèse d'État²¹. En réalité, la Bretagne s'inscrit dans une géographie globale complexe, que la recherche avait déjà commencé à mettre en relief : en matière de transferts d'églises, la Normandie apparaît, par exemple, encore plus décalée que la Bretagne, sans que l'historiographie ne parle pour autant de retard normand ; en matière de transferts de dîmes, le phénomène atteint son apogée dans le Midi, pourtant souvent considéré comme à la pointe de la réforme, après la croisade albigeoise et se poursuit tout au long du XIII^e siècle. En réalité, sur le plan chronologique, ce sont moins les contrastes entre régions (ou principautés) qui ressortent, que les différences entre diocèses : à ce titre, le cadre breton n'est pas le plus pertinent. Et si l'on se place au milieu du XIII^e siècle, au terme du moment grégorien *lato sensu*, la situation de la Bretagne ne se distingue guère de celle du reste de la France.

En dépit d'une vision globale de la réforme conforme à l'historiographie catholique traditionnelle, Hubert Guillotel a fourni dès 1974 un article séminal sur l'affaire Airard (cet abbé de Saint-Paul de Rome imposé sur le siège de Nantes par le pape Léon IX en 1050), insistant à la fois sur la précocité de l'intérêt de la papauté pour la région (remettant du même coup en cause la thèse de l'isolement breton) et sur l'importance de l'extension du contrôle épiscopal sur les églises du diocèse dans le processus de réforme (s'écartant ainsi d'une conception dominante de la réforme privilégiant le prisme monastique). En outre, son étude propose une vision équilibrée de l'épiscopat de Quiriac, frère du comte de Nantes et de Cornouaille Hoël et successeur d'Airard à Nantes de 1052 à 1078, qui n'était pas réduit à une simple restauration aristocratique²². Dans un article synthétique publié en 1993²³, Hubert Guillotel élargissait son analyse et confortait sa thèse de la précocité de l'introduction de la réforme en Bretagne et de la densité des connexions entre la papauté et les élites ecclésiastiques et laïques de la péninsule. En effet, dès 1050, l'évêque de Rennes et l'abbé de Saint-Melaine font le voyage de Rome pour être réordonnés par le pape Léon IX. La même année, Airard, un abbé romain, est nommé par le pape sur le siège de Nantes. En 1060, l'évêque de Rennes assiste au concile de Tours présidé par le cardinal Étienne. En 1067, ce dernier est accueilli à l'abbaye de Redon... Se dégage ainsi une Bretagne méridionale précocement touchée par la réforme et intégrée à l'horizon romain. Le pontificat de Grégoire VII (1073-1085) est à son tour marqué par deux interventions notables, qui élargissent

21. *Id.*, *Le Berry du X^e siècle au milieu du XIII^e. Étude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.

22. GUILLOTTEL, Hubert, « La pratique du cens épiscopal dans l'évêché de Nantes. Un aspect de la réforme ecclésiastique en Bretagne dans la seconde moitié du XI^e siècle », *Le Moyen Âge*, 80, 1974, p. 5-49. Voir également DEVAILLY, Guy, « Deux interventions pontificales dans les élections épiscopales en Bretagne dans la deuxième moitié du XI^e siècle », dans *Mediaevalia christiana. XI^e-XIII^e siècles. Hommage à Raymonde Foreville*, Tournai, 1989, p. 196-203.

23. GUILLOTTEL, Hubert, « Bretagne et papauté au XI^e siècle », dans ROLF GROSSE (dir.), *L'Église de France et la papauté (X^e-XIII^e siècle)*, Bonn, Bouvier Verlag, 1993, p. 265-286.

cet horizon vers le nord puis l'ouest de la péninsule : dès 1075, le pape destitue Gilduin, élu par le chapitre cathédral de Dol mais issu de la famille seigneuriale locale, au profit d'Even, abbé de Saint-Melaine, auquel est attribué le *pallium* ; en 1078, Grégoire VII accorde une bulle de protection à l'abbaye de Quimperlé, dans le diocèse de Quimper. Ainsi la Bretagne apparaît-elle comme un terrain parmi d'autres de la réforme, au même titre que d'autres régions plus proches de Rome, et comme un terrain plus favorable à celle-ci que la Normandie voisine. Au passage se dessine, sans toutefois qu'elle soit explicitée par Hubert Guillotel, une géographie régionale de la réforme : celle-ci se manifesterait d'abord dans les diocèses de Nantes et de Vannes, et dans une moindre mesure à Dol ; les résistances seraient plus fortes à Rennes et Alet-Saint-Malo. Seules les lacunes de la documentation empêchent d'en savoir plus pour l'ouest de la péninsule, mais, comme nous l'avons vu, dès le début du XII^e siècle au moins, l'abbaye de Quimperlé joue la carte romaine avec succès.

Depuis les années 1990-2000 : la réforme en Bretagne, une histoire sociale totale

Depuis les années 1990-2000, la Bretagne est devenue l'un des terrains du renouvellement historiographique affectant les recherches menées sur l'Église médiévale en général et sur la réforme grégorienne en particulier²⁴. Ce renouvellement se caractérise par trois traits généraux :

1. L'abandon des présupposés moraux partagés par l'historiographie catholique traditionnelle et par l'historiographie de la « mutation féodale », qui reprenaient souvent presque tels quels les motifs polémiques des réformateurs à l'encontre de l'Église « féodalisée ».
2. L'élargissement du concept de réforme : l'Église est pensée comme institution sociale globale (certains chercheurs comme Dominique Iogna-Prat vont jusqu'à parler de coextensivité de l'Église et de la société²⁵) et la réforme grégorienne conçue comme un « fait social total », aux implications multiples dans tous les champs de la vie sociale, économique, politique et culturelle, et non seulement comme une transformation interne de l'institution ecclésiastique aux enjeux institutionnels et religieux.

24. Voir les références de la note 1, ainsi que LAUWERS, Michel et MAZEL, Florian, « Le "premier âge féodal", l'Église et l'historiographie française », dans Dominique IOGNA-PRAT, Michel LAUWERS, Florian MAZEL et Isabelle ROSÉ (dir.), *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 11-18.

25. Voir la présentation synthétique de l'article « Chrétienté », dû à Jérôme Baschet et Dominique Iogna-Prat dans Régine AZRIA, Danielle HERVIEU-LÉGER et Dominique IOGNA-PRAT (dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, Presses universitaires de France 2019 (2^e éd.), p. 137-144.

3. La réforme apparaît comme un concept périodisant, le tournant grégorien *lato sensu* (du milieu du XI^e siècle au début du XIII^e siècle) étant perçu comme une rupture majeure, le moment de bascule entre deux Moyen Âge²⁶.

Dans ce cadre, l'historiographie de la réforme en Bretagne a emprunté récemment cinq principales directions de recherche.

Dans une perspective dialectique de la réforme, perçue comme la compétition entre deux ordres du monde, l'accent a été mis sur les bouleversements seigneuriaux qu'elle entraîne et les résistances que ces bouleversements suscitent. En effet, les moines réformateurs menacent souvent le « pacte seigneurial » traditionnel, l'obligeant à se recomposer sur de nouvelles bases. C'est le cas notamment lorsque leur implantation à l'initiative d'un seigneur vient remettre en cause les liens politiques et sociaux tissés par les élites laïques avec de petites communautés sacerdotales ou canoniales au statut peu normé mais très intégrées aux communautés castrales et à la domination châtelaine²⁷. Le cas de Fougères, que j'ai pu étudier, en fournit un bel exemple. L'arrivée des moines de Marmoutier a conduit à la déstructuration du petit groupe de chanoines attachés au château, déstabilisant certains prêtres bien insérés localement. Après quelques décennies de tensions marquées par l'affirmation et l'essor d'une nouvelle seigneurie monastique (qui capte notamment les lieux de culte et leurs revenus), les anciens chanoines sont évincés et remplacés par une nouvelle communauté de chanoines réguliers établie hors du *castrum* (Saint-Pierre-de-Rillé), tandis que les seigneurs de Fougères finissent, dans les premières décennies du XII^e siècle, par se détourner des bénédictins pour favoriser de nouveaux moines issus de la tradition érémitique, installés loin au nord, en lisière de leurs seigneuries, à Savigny²⁸.

De manière plus générale, l'essor d'un discours dénonçant la possession de lieux de culte et de biens d'Église par les laïcs et encourageant leur transfert aux mains des clercs et des moines, bien perceptible dans les chartes de Marmoutier ou les notices rédigées à l'abbaye de Redon, par exemple, remet en cause l'un des fondements de la « seigneurie partagée » (ou de la « seigneurie intégrée ») traditionnelle²⁹. La chronologie

26. C'est la thèse soutenue notamment dans Florian MAZEL (dir.), *Nouvelle histoire...*, *op. cit.*

27. Sur ce pacte et le rôle particulier joué dans l'ouest de la France par les petites communautés canoniales, voir *Id.*, « Seigneurie châtelaine et seigneurie ecclésiale au premier âge féodal. Puissants laïcs, chapitres castraux et relève monastique dans le nord-ouest de la Francie », dans Dominique IOGNA-PRAT, Michel LAUWERS, Florian MAZEL et Isabelle ROSÉ (dir.), *Cluny, les moines et la société...*, *op. cit.*, p. 393-407.

28. *Id.*, « Seigneurs, moines et chanoines : pouvoir local et enjeux ecclésiaux à Fougères à l'époque grégorienne (milieu XI^e-milieu XII^e siècle) », dans Daniel PICHOT et Florian MAZEL (dir.), *Prieurés et société au Moyen Âge, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 113, 2006, p. 137-166.

29. *Id.*, *ibid.*, p. 23-25 ; PICHOT, Daniel, « La notice 294 du cartulaire de Redon : les moines, la réforme et la société », dans Joëlle QUAGHEBEUR et Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi...*, *op. cit.* p. 131-144 ; LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse. Évêchés de Rennes, Dol et Alet / Saint-Malo (V^e-XIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 185-226.

de ces transferts a par ailleurs été révisée, la majeure partie d'entre eux se situant, pour les diocèses de Dol, Alet / Saint-Malo et Rennes, entre le milieu du ^x^e siècle et le milieu du ^{xii}^e siècle (avec une avance d'une cinquantaine d'années de Rennes et Dol sur Alet / Saint-Malo toutefois), soit le moment crucial de la réforme, comme dans bien d'autres régions et comme dans le diocèse voisin de Nantes, dont la singularité en ressort atténuée³⁰.

Il en va globalement de même au sujet des dîmes. Cette taxe, peu ou pas levée avant le ^x^e siècle, est souvent entre les mains des seigneurs de la terre, qu'ils soient laïcs ou ecclésiastiques. Elle est véritablement généralisée et appropriée par l'Église, qui en fait le signe de la reconnaissance de son monopole de la médiation du sacré et de son *dominium* sur les fidèles, à partir de la réforme grégorienne³¹. Les transferts de dîmes en faveur des clercs et surtout des moines, s'étalent sur un temps plus long que celui des églises, du milieu du ^x^e siècle à la fin du ^{xiii}^e siècle : ils sont toutefois soutenus par un discours réformateur culpabilisant semblable et sont de plus en plus contrôlés, à partir du ^{xii}^e siècle, par les évêques. Ils connaissent, en Haute-Bretagne³² comme ailleurs, deux pics majeurs : l'un au moment de la réforme grégorienne *stricto sensu* (vers 1040 / 1060-vers 1120/1140), l'autre au tournant des ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles (vers 1180-1240). Cette captation donne naissance à une nouvelle fiscalité proprement ecclésiastique qui représente le principal prélèvement pesant sur les populations rurales. Faute de sources suffisantes, on ne peut apprécier l'impact de ces transferts sur le prélèvement seigneurial en général – dans d'autres régions, on a pu suggérer qu'ils sont à l'origine, par compensation, de l'essor, à l'initiative des seigneurs laïcs, d'autres prélèvements à part de fruits comme les champarts, les tasques ou les agriers. Mais, signe de l'ampleur des résistances que les transferts suscitèrent en Bretagne – il en va de même dans la Normandie voisine – et indice du bon rapport des dîmes sur le plan matériel, les « barons » parvinrent au ^{xiii}^e siècle à arracher le droit de ne pas être obligés de « restituer » les dîmes inféodées, suscitant la résurgence de nombreux conflits tout au long du siècle³³.

Au sein de la seigneurie partagée traditionnelle, l'intégration des desservants des églises locales aux *familiae* seigneuriales était fréquente. Une enquête menée sur quelque 200 prêtres ruraux du diocèse de Rennes des ^x^e et ^{xii}^e siècles témoigne de leur bonne insertion dans la société, qu'il s'agisse de l'élite sacerdotale constituée par le

30. EAD., *ibid.*, p. 202-205.

31. Voir notamment LAUWERS, Michel (éd.), *La dîme, l'Église et la société féodale*, Turnhout, Brepols, 2012.

32. Les sources sont trop rares pour la Basse-Bretagne.

33. BELLIER, Marine, *Les dîmes ecclésiastiques en Haute-Bretagne du ix^e au xiii^e siècle. Étude sur la réforme grégorienne et l'espace paroissial*, dactyl., mémoire de master 2, Université de Rennes 2, 2009 ; MAZEL, Florian, « Dîme, territoire et prélèvement : réflexions sur le cas de l'ouest de la France (Anjou, Maine, Haute-Bretagne), ix^e-xiii^e siècle », dans LAUWERS, Michel (éd.), *La dîme, l'Église et la société féodale...*, *op. cit.*, p. 155-189 ; LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse...*, *op. cit.*, p. 205-206.

groupe des chapelains seigneuriaux, sans doute issue de familles chevaleresques, ou bien des simples prêtres de paroisse, souvent issus des mêmes familles sur plusieurs générations³⁴. Les situations maritales – mariage ou concubinage : il reste difficile d’apprécier le degré d’officialisation de la vie en couple – sont bien attestées ; le cas de Robert d’Arbrissel, fils de prêtre et un temps lui-même pourvu d’une épouse avant sa conversion grégorienne, n’était pas isolé. Pour autant, l’enquête a montré que, même s’il est impossible d’en fournir une estimation chiffrée, ces unions semblent plus rares que ne le laisserait penser le discours des réformateurs, et en tout cas pas plus fréquentes que dans la Normandie ou l’Angleterre voisines : on ne saurait y voir un signe de « l’arriération » de la région. En outre, comme le montre le portrait à charge du prêtre Albéric de Fougères par les moines de Marmoutier, il ne faut pas se laisser abuser par la rhétorique grégorienne, avide de constituer des *exempla* négatifs (et d’autres positifs) à des fins de transformation du statut sacerdotal en général³⁵.

En définitive, à en juger par ces premiers travaux, la Bretagne (tout au moins les quelques territoires couverts par les fenêtres documentaires) connaît à la fois une recomposition seigneuriale assez nette et des résistances assez profondes jusqu’au XIII^e siècle, ce qui constitue un cas de figure somme toute classique, même pour des régions considérées comme plus « réformatrices » comme la Provence. Il n’y a donc ni spécificité ni retard bretons en la matière. On a même pu avancer que certains princes de la région (en l’occurrence les comtes de Cornouaille) avaient pu, comme d’autres ailleurs (les ducs de Bourgogne, les comtes de Besalù ou de Barcelone, les comtes de Provence...), soutenir les combats des réformateurs et capter à leur profit les relations privilégiées avec la papauté et le haut clergé régional pour affaiblir l’aristocratie seigneuriale et les maisons comtales rivales³⁶.

Une deuxième direction de recherche, inaugurée par les travaux pionniers de Dominique Iogna-Prat, Jaap Van Moolenbroeck, Jean-Christophe Cassard et surtout Jacques Dalarun, a exploré le rôle particulier joué par l’érémisme³⁷. L’importance

34. HÉBERT, Tiphaine, *Le prêtre séculier dans l’est du diocèse de Rennes aux X^e et XI^e siècles*, dactyl., mémoire de master 2, Université de Rennes 2, 2003. Voir aussi LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse...*, *op. cit.*, p. 226-233.

35. MAZEL, Florian, « Seigneurs, moines et chanoines... », art. cité, p. 120-124.

36. BOURGÈS, André-Yves, « Propagande ducale, réforme grégorienne et renouveau monastique : la production hagiographique en Bretagne sous les ducs de la maison de Cornouaille », dans Joëlle QUAGHEBEUR et Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi...*, *op. cit.*, p. 145-166. Pour les actes diplomatiques, voir désormais l’édition de GUILLOTOT, Hubert, *Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, éd. par Philippe CHARON, Philippe GUIGON, Cyprien HENRY, Michael JONES, Katharine KEATS-ROHAN et Jean-Claude MEURET Rennes, Presses universitaires de Rennes / Société d’histoire et d’archéologie de Bretagne, 2014.

37. IOGNA-PRAT, Dominique, « La femme dans la perspective pénitentielle des ermites du Bas-Maine (fin 11^e-début 12^e siècle) », *La Mayenne : archéologie, histoire*, 10, 1987, p. 31-48 ; Van MOOLENBROECK, JAAP, « Vital, l’ermite, prédicateur itinérant, fondateur de l’abbaye normande de Savigny », *Revue*

de l'érémisme en Bretagne et dans l'ouest de la France en général avait déjà été soulignée par l'histoire religieuse des années 1960-1980³⁸, mais celle-ci avait alors repris deux *topoi* assez critiquables : l'idée d'un « retard » de la Bretagne, d'une part (par rapport à l'Italie notamment) ; l'idée qu'en Bretagne, l'érémisme des XI^e-XII^e siècles constituerait une résurgence de « la tradition celtique antérieure aux Carolingiens », d'autre part³⁹. En réalité, comme le montrent désormais de nombreux travaux, il faut envisager globalement, à l'échelle de la chrétienté latine et dans le temps long, la vaste séquence érémitique qui commence au début du XI^e siècle et se poursuit jusqu'au début du XIII^e siècle, tant celle-ci se caractérise partout par une série de questionnements semblables interrogeant les formes institutionnelles endossées par l'Église, questionnements dont témoignent les relations complexes des ermites avec la tradition cénobitique ou l'autorité épiscopale, comme leur influence sur les nouvelles formes de vie religieuse apparues à partir du tournant des XI^e-XII^e siècles (chanoines réguliers, nouveau monachisme...) ⁴⁰. Dans ce cadre, les considérations sur un prétendu retard breton n'ont guère de sens : Molesme et Cîteaux ont des origines érémitiques et qui oserait dire qu'elles sont « en retard » sur Camaldoli ou Vallombrosa ? En quoi les tendances érémitiques de l'ordre des Carmes ou d'un François d'Assise finissant par se retirer sur l'Alverne seraient-elles archaïques au regard de la vocation d'un Romuald de Ravenne ?... Par ailleurs, aucune preuve tangible n'a pu être avancée au sujet d'une quelconque influence celtique sur les ermites de Bretagne ou du Maine. Leur source d'inspiration majeure reste, comme ailleurs, l'expérience des Pères du désert. Le synésaktisme de Robert d'Arbrissel (l'épreuve de nature ordalique qu'il s'inflige, de passer la nuit aux côtés d'une femme sans coucher avec elle), pour exceptionnel qu'il soit, a lui-même été replacé dans la postérité de Jean Cassien et resitué dans un contexte pénitentiel commun aux ermites de l'Ouest⁴¹.

de l'Avranchin et du pays de Granville, 68-346, 1991, p. 148-211 ; CASSARD, Jean-Christophe, « Éon de l'Étoile, ermite et hérésiarque breton du XII^e siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 171-198 ; *Id.*, « Retour sur Éon de l'Étoile », *ibid.*, t. LXVII, 1990, p. 297-301 ; DALARUN, Jacques, *L'impossible sainteté. La vie retrouvée de Robert d'Arbrissel (v. 1045-1116), fondateur de Fontevraud*, Paris, Éd. du Cerf, 1985.

38. BECQUET, Jean, « L'érémisme clérical et laïc dans l'ouest de la France », dans *L'eremitismo in Occidenti nei secoli XI-XII*, Milan, 1965, p. 182-203.

39. Guy Devailly dans OURY, Guy-Marie, dom (dir.), *Histoire religieuse de la Bretagne...*, *op. cit.*, p. 63. Voir déjà les réserves d'André Chédeville dans CHÉDEVILLE, André, TONNERRE, Noël-Yves, *La Bretagne féodale...*, *op. cit.*, p. 229-231.

40. Voir notamment VAUCHEZ, André (dir.), *Ermîtes de France et d'Italie. XI^e-XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2003.

41. Voir IOGNA-PRAT, Dominique, « La femme dans la perspective pénitentielle... », art. cité, et DALARUN, Jacques, « Robert d'Arbrissel et les femmes », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 39, 1984, p. 1140-1160 (qui montre par ailleurs combien Robert d'Arbrissel est sensible aux nouvelles logiques de la morale de l'intention et de la miséricorde envers les femmes).

Plusieurs études ont analysé avec finesse la trajectoire et la perception par les contemporains de la figure de Robert d'Arbrissel, fils de prêtre ayant hérité d'une petite paroisse du diocèse de Rennes, devenu, après un séjour scolaire parisien et la découverte des idées grégoriennes, archidiacre de Rennes et pourfendeur des écarts du clergé local aux nouvelles normes ecclésiastiques, avant de se faire ermite, prédicateur itinérant puis fondateur de nouvelles communautés établies (l'abbaye de chanoines réguliers de La Roë, fondée en Anjou mais aux lisières du diocèse de Rennes, à proximité du village d'Arbrissel, et l'abbaye mixte de Fontevraud, aux confins de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, pour laquelle Robert rédige une règle spécifique)⁴². Jacques Dalarun a souligné notamment combien son expérience témoigne de la réception précoce en Bretagne, jusqu'au niveau des simples prêtres de paroisse parfois, de la pastorale culpabilisatrice des réformateurs contre les prêtres mariés et les lignées sacerdotales, et combien son exemple a pu dessiner une voie spécifique de salut entre la vie monastique (qui n'attire pas les prêtres en rupture de ban) et le clergé séculier (auquel ils renoncent), aimantée par un modèle évangélique fondé sur l'itinérance, la pauvreté et la prédication au peuple. La phase d'institutionnalisation de cette trajectoire, incarnée par la fondation d'une abbaye de chanoines réguliers à La Roë⁴³, puis d'une communauté mixte et plurielle⁴⁴, dirigée par une abbesse, à Fontevraud, rend compte du succès de ces nouvelles formes de vie religieuse auprès des élites aristocratiques, dont témoignent aussi bien l'engagement de la famille de Craon à La Roë que la retraite temporaire de la duchesse Ermengarde à Fontevraud ou la fondation d'autres établissements par des disciples ou des proches de Robert, à Notre-Dame-du-Nid-au-Merle (à Saint-Sulpice-la-Forêt) par Raoul de La Futaie⁴⁵ ou à Savigny (aux confins de la Bretagne, de la Normandie et du Maine) par Vital de Mortain, vecteurs d'une sorte d'acculturation au projet réformateur. Un autre débouché institutionnel de ces expériences est par

42. Voir les travaux de Jacques Dalarun cités n. 35 et 39, ainsi que DALARUN, Jacques *et alii*, *Les deux vies de Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud. Légendes, écrits et témoignages*, Turnhout, Brepols, 2006.

43. BIENVENU, Jean, « Genèse d'une abbaye canoniale. Notre-Dame-de-la-Roë au tournant des années 1100 », *La Mayenne : archéologie, histoire*, 14, 1991, p. 9-37.

44. La communauté primitive de Fontevraud était composée à la fois d'hommes et de femmes, de nobles et de non-nobles, de vierges et d'anciennes prostituées, d'épouses éconduites ou en fuite, de concubines de prêtres, de quelques veuves... répartis en divers sous-ensembles dont les contours évoluent fortement dans les premières années. Jacques Dalarun a montré, à rebours de l'historiographie traditionnelle, que la part des veuves et des prostituées était finalement limitée et que les années qui suivirent la mort de Robert furent marquées par un reclassement social notable du côté des femmes : à la division entre celles qui ont connu des hommes d'un côté (où se mêlaient prostituées et femmes de la noblesse) et celles qui n'en ont pas connu de l'autre, a alors succédé une division entre les prostituées et femmes de modeste condition d'un côté et les vierges et femmes de haute naissance de l'autre.

45. En dernier lieu, voir LAUNAY, Vincent, « Les dépendances de l'abbaye Saint-Sulpice aux XII^e et XIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 121, n° 1, 2014, p. 27-50.

ailleurs constitué, comme ailleurs en Occident, par certaines abbayes cisterciennes comme Bégard, Melleray ou Buzay, dont les origines pour partie érémitiques ont pu être avancées en dépit de la rareté de la documentation⁴⁶.

Comme le suggèrent ces considérations d'ordre chronologique, culturel ou institutionnel et la carrière même de la plupart de ces ermites, l'horizon de cet érémitisme n'est pas la Bretagne mais bien l'ouest de la France, du Limousin au Perche en passant par le Craonnois, le Rennais, la région de Fougères. Dans ce cadre, l'échelle régionale n'a pas de pertinence particulière.

Une troisième direction de recherche, plus récente, a commencé à examiner les enjeux d'écriture et d'identité liés à la réforme. Celle-ci apparaît en effet, à l'échelle de la chrétienté latine, comme un moment d'intense production documentaire et un creuset de fabrique identitaire, au cours duquel les différentes institutions (abbayes bénédictines exemptes et / ou immunistes, sièges épiscopaux rénovés, chapitres cathédraux, nouvelles communautés monastiques... – mais aussi, en regard, les lignées aristocratiques) redéfinissent leur statut, se forment une *memoria* à l'aune des exigences du présent et s'ancrent dans un espace seigneurial ressaisi, débarrassé, autant que faire se peut, de l'emprise des pouvoirs laïcs. Dans cette perspective, les institutions monastiques ont prioritairement retenu l'attention. À l'abbaye de Redon, par exemple, une production à la fois hagiographique (la *Vita Conwoion*, qui rebrasse une matière fournie par les *Gestes des saints de Redon*) et diplomatique (la composition du cartulaire et la forgerie de fausses bulles pontificales) réoriente le passé carolingien de l'abbaye à la lumière des nouvelles options grégoriennes, en survalorisant notamment ses liens avec la papauté romaine⁴⁷. À l'abbaye de Quimperlé, un monastère plus récent fondé vers le milieu du XI^e siècle sous l'égide des comtes de Cornouaille, la production d'un cartulaire et l'interpolation de plusieurs bulles dans la première moitié du XII^e siècle servent à la fois la cause seigneuriale des moines dans le cadre de leur conflit avec Redon au sujet de Belle-Île et la fabrique d'une identité à la fois locale ou bretonne (valorisant ses liens avec la maison comtale) et grégorienne (valorisant ses liens avec la papauté)⁴⁸.

Les sièges épiscopaux et les chapitres des cathédrales, bien que moins bien documentés, sont également affectés par ces nouvelles analyses. On y rénove de vieux textes hagiographiques, on tente de développer de nouveaux cultes, on manipule les titulatures épiscopales et on encourage la formation de légendes d'origine pour inscrire les évêchés dans une très longue histoire remontant à l'Antiquité... tout

46. DUFIEF, André, *Les cisterciens en Bretagne, XI^e-XIII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997.

47. MAZEL, Florian, « Entre mémoire carolingienne et réforme 'grégorienne'. Stratégies discursives, identités monastiques et enjeux de pouvoir à Redon aux XI^e-XII^e siècles », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 122, 2015, p. 9-39.

48. QUENEY, Lucile, « Les écrits de la discorde... », art. cité.

cela aux fins de renforcer l'identité institutionnelle des sièges, en particulier les plus récents comme en témoignent plusieurs études consacrées à Saint-Brieuc ou Tréguier, ou de justifier l'acquisition de nouvelles prérogatives, à l'image des revendications métropolitaines de Dol⁴⁹. La thèse de Cyprien Henry a récemment élargi la question à la production diplomatique à l'échelle de toute la Bretagne et souligné le rôle de cette dernière dans l'affirmation institutionnelle du pouvoir épiscopal mais également du pouvoir canonial entre 1090 et 1150⁵⁰. En effet, même si le décollage quantitatif se produit dans les années 1140-1150 seulement, des années 1090 au milieu du XII^e siècle « l'arrivée aux affaires » d'une génération épiscopale clairement acquise au programme grégorien a favorisé la formation de véritables chancelleries épiscopales (à Nantes dès la deuxième moitié du XI^e siècle, à Rennes au moins depuis les années 1120 et à Alet au plus tard vers 1150) et l'émergence d'un modèle diplomatique plus unifié, renvoyant à un processus d'acculturation bretonne au nouveau contexte institutionnel et culturel instauré par la réforme – acculturation qui se repère à la fois dans la banalisation du recours à l'écrit, la standardisation croissante des actes et l'affirmation du pouvoir épiscopal à travers l'écrit. Ce mouvement est en quelque sorte anticipé à Nantes qui se caractérise dès l'épiscopat de Quiriac (1052-1079) par la singularité de sa chancellerie épiscopale, marquée par l'influence précoce des formulaires pontifical et impérial, les liens avec l'abbaye de Marmoutier et l'adoption d'une sigillographie spécifique. L'analyse de la production diplomatique apporte aussi sa contribution à l'étude de la fabrique des identités diocésaines, perçue à travers la promotion du culte de certains saints évêques (Malo, Paul Aurélien, Melaine) et l'émergence, dans la deuxième moitié du XI^e siècle, de titulatures épiscopales romanisantes (à Alet et Quimper), en lien étroit avec l'influence pontificale et le modèle de la *Notitia Galliarum*.

49. GUILLOT, Hubert, « Le dossier hagiographique de l'érection du siège de Tréguier », dans Gwenole LE MENN, Jean-Yves LE MOING (éd.), *Bretagne et Pays celtiques, Langues, histoire, civilisation, Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot 1923-1987*, Saint-Brieuc-Rennes, Skol / Presses universitaires de Rennes, 1992, p. 213-226 ; BOURGÈS, André-Yves, « La production hagiographique du scriptorium de Tréguier au XI^e siècle », *Britannia monastica*, 9, 2005, p. 63-80 ; *Id.*, « Propagande ducale, réforme grégorienne et renouveau monastique... », art. cité ; *Id.*, « Les origines de l'évêché de Tréguier : l'état de la question », *Mémoires de Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XCIV, 2018, p. 33-53 ; MORIN, Stéphane, « Réflexion sur la réécriture de la *Vie de saint Brieuc* au XII^e siècle : *Bromaglus*, *Primaël* et *Brioccius* au temps de la réforme grégorienne », dans Joëlle QUAGHEBEUR et Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi...*, op. cit., p. 243-260 ; LE HUËROU, Armelle, *Baudri, archevêque de Dol et hagiographe (1107-1130) : édition, traduction et commentaire de quatre textes hagiographiques en prose*, dactyl., thèse de doctorat en histoire, Bernard MERDRIGNAC (dir.), Université de Rennes 2, 2006.

50. HENRY, Cyprien, *Cujus diocesis, ejus diplomata ? Pouvoirs diocésains et diversité des pratiques d'écrit diplomatique en Bretagne, 990-1215*, dactyl., thèse de l'École pratique des hautes études, Laurent MORELLE (dir.), 2018.

Une quatrième direction de recherche porte sur la place du moment grégorien dans les processus de territorialisation de l'institution ecclésiale. En dépit de l'analyse récente de deux très beaux cas de seigneuries immunistes monastiques, à Gahard et Livré, qui ont servi de matrice, au cours du ^x^e siècle, aux plus anciens territoires paroissiaux connus dans le diocèse de Rennes⁵¹, l'enquête sur les aires d'immunité et les seigneuries monastiques, qui ont fait ailleurs l'objet de travaux nombreux, reste à approfondir à l'échelle de la Bretagne. En revanche, la thèse d'Anne Lunven fournit un éclairage précieux sur la territorialisation des diocèses et des paroisses, faisant de la Haute-Bretagne un laboratoire de l'important renouvellement historiographique en cours sur ces questions⁵². Du côté des évêchés, à partir du ^x^e siècle, une attention croissante est accordée à certaines marges en situation d'interface : l'intégration de ces zones disputées passe alors par des stratégies mémorielles et cultuelles véhiculées par l'hagiographie et par la fondation de sanctuaires frontaliers (à Rennes et Alet beaucoup plus qu'à Dol)⁵³. Le tournant décisif intervient entre le milieu du ^x^e et le milieu du ^{xii}^e siècle, donc au moment crucial de la réforme, lorsque le territoire de l'évêque, l'*episcopatus*, est définitivement distingué du *pagus* et du *comitatus*, chacun connaissant désormais une évolution propre⁵⁴. À l'échelle locale, le rapprochement des vivants et des morts dans le cadre de cimetières accolés aux lieux de culte et désormais consacrés, les transferts des églises et des dîmes entre les mains des moines, des évêques et des chanoines, l'encadrement plus rigoureux d'un clergé plus homogène, mais aussi la monumentalisation des lieux de culte favorisent une polarisation et une hiérarchisation croissantes des structures ecclésiales. C'est alors, en effet, que se déploie un vaste mouvement de reconstruction des églises rurales qui s'accompagne d'une savante réfection des plans. Ce mouvement n'apparaît pas lié à l'expansion démographique, ni à la fondation de nouveaux lieux de culte, mais manifeste l'affirmation symbolique d'un pôle ecclésial associant désormais une église de pierre et un espace d'inhumation consacré, un pôle que rites spécifiques et monumentalité singulière viennent à la fois isoler dans le paysage et placer au cœur des territoires paroissiaux en voie de constitution⁵⁵. Car c'est également à ce moment qu'apparaît pour la première fois, dès 1075 dans plusieurs chartes épiscopales rennaises, une définition de l'appartenance paroissiale par la résidence appelée à s'imposer dans le droit canonique.

51. LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse...*, *op. cit.*, p. 315-321.

52. Pour le diocèse, voir en dernier lieu MAZEL, Florian, *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (v^e-xiii^e siècle)*, Paris, Seuil, 2016. Le développement qui suit reprend en partie des analyses déjà publiées dans *Id.*, « Église et société dans la Bretagne du premier Moyen Âge... », art. cité.

53. LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse...*, *op. cit.*, p. 292-298.

54. MAZEL, Florian, « *Cujus dominus, ejus episcopatus* ? Pouvoirs seigneuriaux et territoires diocésains (x^e-xiii^e siècle) », dans *Id.* (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (v^e-xiii^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 213-252.

55. LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse...*, *op. cit.*, p. 129-184.

L'étape suivante, celle de la territorialisation effective, est franchie aux ^{xii}^e-^{xiii}^e siècles, à l'échelle du diocèse par le renforcement du contrôle épiscopal sur les desservants et la formation d'une hiérarchie administrative et judiciaire adossée à un maillage de circonscriptions intermédiaires (archidiaconés et doyennés) encore fluctuantes⁵⁶ ; à l'échelle des paroisses par l'essor des pratiques de délimitation (analysées à travers une fine typologie distinguant les milieux urbain, castral ou inculte), dont il ne faut pas, toutefois, surestimer le caractère systématique – jusqu'à la Révolution, les territoires paroissiaux restent inégalement définis et parcourus de multiples « failles » internes liées à d'autres logiques territoriales, sociales et économiques, que ces « failles » renvoient aux aires de prélèvement de la dîme, aux chapelles secondaires (parfois appelées à se constituer en trèves sous l'Ancien Régime) ou aux usages agraires⁵⁷. De manière significative, le ^{xiii}^e siècle est aussi le moment d'une stabilisation du vocabulaire institutionnel, le terme diocèse (*diocesis*) s'imposant définitivement aux dépens d'évêché (*episcopatus*), et celui de paroisse (*parrochia*), longtemps associé à l'évêque, étant désormais réservé aux communautés locales⁵⁸.

Une dernière direction de recherche, à peine engagée celle-ci, est représentée par les travaux s'intéressant aux évolutions juridiques et juridictionnelles liées à la réforme. À partir d'une étude de cas consacrée au procès qui oppose, en 1104, dans la cathédrale de Nantes, les moines de Luçon et l'abbaye du Ronceray, au sujet de la possession de l'église de Prigny, Bruno Lemesle a analysé les innovations liées au nouveau contexte grégorien⁵⁹. Au premier rang de celles-ci figure l'affirmation de la prééminence du droit canonique comme norme juridique pour la résolution de tout conflit portant sur les églises et les *res ecclesiasticae*, quand bien même la procédure judiciaire elle-même combine-t-elle encore cette prévalence canonique avec le respect des usages coutumiers – en matière de procédure, il faut attendre la seconde moitié du ^{xii}^e siècle pour voir certaines évolutions se dessiner, à commencer par le renouveau de l'enquête et l'examen de la valeur des témoins. En 1104, l'évêque de Nantes Quiriac oppose de manière significative la *canonica ratione* aux *irrationabilibus defensionibus* et impose aux possesseurs des églises, et en particulier aux moines, le versement régulier d'un cens épiscopal, signe de la reconnaissance

56. EAD., *ibid.*, p. 298-313. La stabilisation géographique de ces circonscriptions ne semble achevée qu'au début du ^{xiv}^e siècle.

57. L'expression est de LETURCO, Samuel, *Un village, la terre et ses hommes : Tourny en Beauce, ^{xii}^e-^{xvii}^e siècle*, Paris, Éd. du CTHS, 2007, p. 124.

58. LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse...*, *op. cit.*, p. 289-292.

59. LEMESLE, Bruno, « Un procès à Nantes au temps de la réforme grégorienne (^{xi}^e-^{xii}^e siècle) : le procès pour la possession de l'église de Prigny », dans ÉRIC WENZEL (dir.), *Le peuple, le crime et la justice. Mélanges offerts en l'honneur du professeur Benoît Garnot*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2017, p. 21-32.

de son autorité et de la cohésion juridictionnelle du diocèse – une pratique qui sera imitée par l'évêque Marbode de Rennes et par bien d'autres.

Tout récemment, la reprise à nouveau frais du dossier du procès de Belle-Île, vers 1115-1119, insère ce dernier dans les nouvelles pratiques de gestion des conflits au sein de l'institution ecclésiale promues par les réformateurs, soulignant le rôle des légats et de l'externalisation du conflit (vers les conciles de Poitiers ou de Reims), qui intègrent les églises locales dans le cadre d'une chrétienté globale et promeuvent l'autorité du pape comme arbitre suprême, contraignant le duc à modifier sa position (en renonçant à soutenir Redon au profit de Quimperlé)⁶⁰. La référence faite dans ces deux procès à la prescription trentenaire, cette règle issue du droit romain tardif (repris dans les *Formules de Tours* du VIII^e siècle) et des écrits de Gélase I^{er}, dont on connaît le renouveau de l'usage à l'époque grégorienne, apparaît particulièrement significative⁶¹.

Conclusion

Le principal enseignement de cette évolution historiographique, ici exposée de manière cavalière, réside, me semble-t-il, dans l'intégration progressive des travaux sur la Bretagne aux courants interprétatifs généraux de la réforme grégorienne, d'abord, dans les années 1960-1980, dans le cadre d'une histoire religieuse qui demeure marquée par l'historiographie catholique classique, puis, depuis une vingtaine d'années, dans le cadre du nouveau paradigme fondé sur la redéfinition de l'*Ecclesia* comme institution sociale totale du Moyen Âge. Un deuxième enseignement figure dans la remise en cause croissante de la pertinence du cadre régional pour penser le phénomène de la réforme. Comme le suggère un nombre toujours plus grand de travaux, l'essentiel se joue tantôt à l'échelle du diocèse (on a pu souligner à plusieurs reprises le rôle pilote du diocèse de Nantes), tantôt à l'échelle de la province (en l'occurrence la province de Tours, qui inclut la péninsule bretonne dans une vaste France de l'Ouest, par exemple, à propos de l'expansion monastique ou de l'émergence des « évêques lettrés »), tantôt à une plus vaste échelle encore (l'arc atlantique des « ermites de l'Ouest », la chrétienté globale de l'action des légats). D'une certaine manière, ces deux évolutions sont aussi le reflet indirect d'une internationalisation de la recherche historique, qui conduit non seulement à repenser les modèles interprétatifs mais aussi à varier les échelles d'observation.

Florian MAZEL

Professeur d'histoire médiévale
Université Rennes 2, UR Tempora

60. QUENEY, Lucile, « Les écrits de la discorde... », art. cité.

61. Voir sur ce point, TOUBERT, Pierre, « La doctrine gélasienne des deux pouvoirs : une révision », repris dans *Id.*, *L'Europe dans sa première croissance*, Paris, Fayard, 2004, p. 385-404.

RÉSUMÉ

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'historiographie de la « réforme grégorienne » en Bretagne s'est développée sous une double influence : d'une part, celle de l'historiographie catholique déplorant les misères de l'Église aux temps féodaux et célébrant la « restauration » grégorienne ; d'autre part, celle du particularisme breton, manifesté par un décalage chronologique avec le reste du continent (un supposé « retard ») ou par des traits originaux (tenant aux marques d'une « chrétienté celtique »). Timidement engagées à partir de la fin des années 1960 sur le plan de la chronologie, la remise en cause de ces paradigmes et la réintroduction de la Bretagne dans un cadre géopolitique élargi ne se déploient que depuis une vingtaine d'années dans un contexte historiographique et savant renouvelé.

VOLUME I

Le congrès de Rennes

Alain CROIX – Soixante années d'histoire en Bretagne

Bruno ISBLED – La Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1920-2021

Françoise MOSSER – Entre érudition et convivialité : souvenirs de la SHAB il y a cinquante ans

Pierre-Yves LAMBERT – La philologie celtique à Paris depuis un siècle

Ronan CALVEZ – Une présence, en creux : la langue bretonne dans les *Bulletins de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* (1920-1974)

Anne VILLARD-LE TIEC, Myriam LE PUIL-TEXIER, Théophane NICOLAS – Les apports récents de l'archéologie sur les Gaulois, vus à travers les pratiques funéraires armoricaines

André Yves BOURGÈS – De M^{re} Duchesne à la Vallée des saints : un siècle d'avatars hagiologiques en Bretagne (1920-2020)

Magali COUMERT – Les migrations bretonnes et britanniques au haut Moyen Âge, un siècle de questionnements

Florian MAZEL – La « réforme grégorienne » en Bretagne entre Église, religion et société : les avatars historiographiques d'une vieille question

Michel NASSIET – La recherche historique sur Anne de Bretagne

Dominique LE PAGE – Union et intégration de la Bretagne à la France, de l'État breton au début du règne de Louis XIV : historiographie et débats

Philippe HAMON – Les guerres de Religion en Bretagne (1560-1598) : tempête dans un âge d'or ? Jeux d'échelle historiographiques

Pierrick POURCHASSE – Les activités maritimes de la Bretagne à l'époque moderne

Olivier CHALINE – La Bretagne et la frontière maritime d'État

Gauthier AUBERT – Vive le roi sans l'absolutisme ? Un siècle d'histoire de la monarchie absolue en Bretagne (1920-2020)

Philippe JARNOUX – Un « âge d'or » ? Regards historiographiques sur la société bretonne des Temps modernes

Solenn MABO – La Révolution en Bretagne trente ans après le Bicentenaire : une question toujours vivante ?

Christian BOUGEARD – L'historiographie de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne : construction, champs, enjeux

Yvon TRANVOUEZ – Essor et déclin d'une historiographie régionale : l'histoire religieuse de la Bretagne contemporaine (1985-2021)

Isabelle GUÉGAN, Brice RABOT – L'histoire rurale de la Bretagne depuis un siècle

VOLUME II

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES – Deux chercheurs gallois sur le terrain breton. Un demi-siècle d'aventures

Daniel LE COUÉDIC – Un siècle d'urbanisme à la mode de Bretagne

Jacqueline SAINCLIVIER – Les femmes dans les sociétés historiques de Bretagne

Sébastien CARNEY – Le roman national des nationalistes bretons (1921-aujourd'hui)

Philippe GUIGON – Le « A » de SHAB : « archéologie » ou « amnésie » ?

Yann CELTON – Un type clérical, les prêtres érudits. L'exemple des clercs historiens et historiens de l'art en Bretagne au XX^e siècle

Thierry HAMON – Un siècle de recherches en histoire du droit breton (1920-2021)

Cyprien HENRY – Les sociétés historiques et l'édition des sources en Bretagne au XX^e siècle

Manon SIX – L'histoire de Bretagne au Musée de Bretagne

Jean-Luc BLAISE – Table ronde. Les sociétés historiques et la protection du patrimoine, hier et aujourd'hui

(participants : Christine JABLONSKI, Michèle Le Bourg, Solen PERON, Alain PENNEC, Christophe MARION)

Pascal ORY – Conclusions

Denise DELOUCHE – Vingt-cinq ans d'expositions et de publications en Bretagne sur la peinture

Isabelle BAGUELIN, Cécile OULHEN, Hervé RAULET, Xavier de SAINT CHAMAS – La Conservation régionale

des Monuments historiques de Bretagne : dix ans d'activités

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2021

40 € (pour les 2 volumes)



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE